

Le meilleur vaccinodrome, ce sont les pharmacies

Plus d'un demi-million de personnes ont été vaccinées en un mois dans les officines, selon des données GERS Data mises à disposition par l'Union Nationale des Pharmacies de France (UNPF). Une performance qui pourrait être réalisée quotidiennement si la stratégie de lutte anti-Covid s'appuyait davantage sur les pharmaciens, plaide le syndicat.

Le pharmacien est un garant du lien social en période de pandémie

*« Alors que la vaccination contre la Covid-19 est désormais ouverte aux personnes de 55 ans et plus, il est urgent de s'appuyer bien davantage sur le réseau des 21 000 pharmacies de France pour mener à bien cette mission de santé publique », estime **Christophe Le Gall, pharmacien, président de l'UNPF**. Il ajoute : « Ne pas permettre aux pharmaciens de vacciner à hauteur de leurs capacités, c'est se priver d'une des meilleures chances de succès pour la campagne vaccinale. C'est également rater une opportunité de lien social, à l'heure où toute la société souffre de la distanciation et des restrictions imposées par la pandémie. Nous accueillons tous les jours au comptoir des personnes isolées, déboussolées. Notre rôle auprès d'elles est d'éviter les ruptures de prise en charge mais aussi d'écouter et d'accompagner. »* Le pharmacien est le seul professionnel de santé accessible sans rendez-vous en France, où quatre millions de personnes poussent la porte d'une officine chaque jour.

Les pharmaciens pratiquant déjà la vaccination contre la grippe sont autorisés depuis le 5 mars 2021 à prescrire et administrer les vaccins contre la Covid-19. Depuis, plus de 750 000 vaccinations ont été effectuées en officine, comme le montre l'observatoire de suivi en temps réel basé sur les données GERS Data et disponible via le site de l'UNPF : www.unpf.eu. Ce chiffre pourrait augmenter rapidement avec l'extension progressive des populations cibles et l'arrivée des vaccins ARN en officines.

Les « soldats de la vaccination » sont en attente de munitions

« Plutôt que de tout miser sur les vaccinodromes, considérés comme la pire des solutions il y a encore quelques mois, il est plus efficace de s'appuyer sur le réseau de professionnels de santé de ville, en particulier le maillage de proximité que forment les pharmacies y compris en zones rurales », poursuit Christophe Le Gall. « C'est maintenant qu'il faut faire confiance aux pharmaciens pour accélérer la campagne vaccinale ! ».

Les pharmaciens ont constamment montré leur volonté et leur capacité de participer aux actions menées par les pouvoirs publics afin de juguler la crise sanitaire, via notamment la délivrance des masques, la réalisation des tests antigéniques ou plus récemment la dispensation des autotests au comptoir.

« Comme ils l'ont montré lors des dernières campagnes de vaccination contre la grippe, les pharmaciens sont en mesure de vacciner 500 000 personnes par jour, à condition de recevoir les doses nécessaires de tous les vaccins ayant fait leurs preuves, qu'ils soient à ARN messenger ou à vecteur viral. Nous appelons tous les professionnels de santé de proximité, pharmaciens, médecins et infirmiers, à se mobiliser pour lever les réticences encore trop

présentes chez nos concitoyens à l'égard de certains vaccins. Attendre pour choisir tel vaccin plutôt qu'un autre, c'est prendre le risque de retarder l'immunité collective », ajoute-t-il.

Vaincre la pandémie est aussi une question de temps ; à cet égard, la réactivité du réseau officinal est le meilleur atout, conclut le syndicat.

À propos de l'UNPF

Plus ancien des syndicats de pharmaciens d'officine, l'Union nationale des pharmacies de France (UNPF) défend et accompagne la profession en profonde mutation. Elle œuvre pour la défense des intérêts professionnels des pharmaciens d'officine en militant pour une marge commerciale stable et durable, afin de préserver l'équilibre économique de la filière et la spécialisation et le développement de services offerts aux patients pour préserver un modèle libéral et indépendant.

Pour plus d'informations : www.unpf.eu

Contacts presse :

Christophe Le Gall, Président de l'UNPF : c.legall@unpf.eu - 06 08 25 08 41

Anne Myon, Communication : amyon.communication@gmail.com - 06 24 51 25 02

Guillaume de Chamisso, Relations Médias : guillaume.dechamisso@gmail.com - 06 24 27 06 62